



---

PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en application de la loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 et son Règlement du 28 décembre 1979 concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, lance une consultation pour animer la galerie qui relie l'ancien bâtiment du laboratoire cantonal à l'extension, dont l'achèvement est en cours.

L'objectif est d'améliorer la perception du passage en enrichissant l'impression de vide par un cadrage plus soutenu. L'environnement des laboratoires est très naturel, les vues donnent sur les lisières, des champs cultivés, des échappées sur l'horizon; ces impressions sont présentes dans les bureaux, les locaux publics, les zones collectives, les installations spéciales et laboratoires.

Le passage à mettre en valeur peut donc offrir, vu sa situation, une transition supprimant la vue sur le paysage, mais qui maintienne la lumière naturelle et la perception des bâtiments.

Une brève analyse de la commission d'animation conduit à considérer que cette zone de passage n'est pas propice à une station prolongée devant une œuvre de réflexion; ce sont des utilisateurs en mouvement qui vont percevoir l'animation des faces du couloir; les moyens à même de susciter l'intérêt sont laissés au choix des artistes; aucun thème n'est imposé. La référence à l'environnement en péril pourrait cependant retenir l'attention des visiteurs.

---

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours:

Michel Delanoë SERVION  
Charles Duboux CHAVANNES-RENEUS  
Achille Gasser YVERDON  
Charles Morgan VEVEY  
Lorenz Nussbaumer LAUSANNE

---

EXAMEN DES PROJETS

Les membres du jury se sont réunis au complet les 17 et 26 mars 1987 dans le local E 201 du nouveau bâtiment « E ».

Les cinq artistes contactés ont tous déposé des projets conformes au règlement, dans les délais impartis.

Les membres du jury relèvent que le niveau des oeuvres présentées est bon et que les envois sont très diversifiés. Le classement des œuvres présentées a fait l'objet d'une longue délibération; finalement, à l'unanimité, le jury a établi le classement suivant:

1<sup>er</sup> rang: Charles Duboux  
2<sup>e</sup> rang: Achille Gasser  
3<sup>e</sup> rang: Michel Delanoë  
4<sup>e</sup> rang: Lorenz Nussbaumer  
5<sup>e</sup> rang: Charles Morgan

Le projet classé au 1<sup>er</sup> rang remplit bien les conditions du concours et satisfait aux critères du jury. Il est recommandé unanimement pour l'exécution.

Le projet classé au 2<sup>e</sup> rang présente des qualités picturales évidentes et une idée très forte pour l'animation du contexte proposé. Le jury estime qu'un achat serait souhaitable.

Le jury relève le bon niveau des envois et la diversité des œuvres proposées.

---

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de CHF 27 000.- TTC.

---

CHOIX DE L'ŒUVRE

Le Chef du Département des travaux publics a l'honneur de proposer au Conseil d'Etat:

- de confier à Charles Duboux la réalisation de l'animation du passage de liaison, conformément à sa proposition dont le prix est estimé à CHF 24 000.-
- de confier à Achille Gasser la réalisation de son projet dans la cage d'escalier du nouveau bâtiment, en collaboration avec le maître de l'ouvrage et l'architecte: le prix est estimé à CHF 6000.-

---

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Ce projet, dans sa grande sobriété, réussit à exprimer le prolongement de la passerelle dans les deux bâtiments et à animer de manière poétique les deux parois vitrées qui se font face. La vision artistique exprimée, proche de l'architecture et du design est quelque peu abstraite et froide, elle convient à la notion du passage.

---

ARCHITECTES MANDATAIRES  
MGM architectes BUSSIGNY

FICHE <b>105.3</b>	ARTISTE <b>CHARLES DUBOUX</b>	BÂTIMENT Centre des laboratoires d'Epalinges (CLE)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENT DU JURY Jean-Pierre Mathez architecte, MGM architectes MEMBRES DU JURY Pierre Chevalley artiste Guido Cocchi architecte FAS Jean-Claude Schauenberg artiste Bernard Quartenoud architecte MEMBRES SUPPLÉANTS Roland Willommet architecte FAS Daniel Aubort chimiste cantonal
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>REFLEX</b> intervention murale	LIEU chemin des Boveresses 155 1066 Epalinges		
	RÉALISATION 1987	N° BÂTIMENT 130.1170		
		REMARQUES cf. plaquette architecture #105 cf. fiche 105.1 pour complément cf. fiche 105.2 pour complément		



---

CHARLES DUBOUX

Diplômé en 1977 de l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne et du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire en 1978. Dès son diplôme de l'Ecole d'architecture de l'université de Genève, obtenu en 1985, il partage son temps entre travail artistique, concours d'architecture et enseignement, notamment à l'Ecole des Beaux-Arts de Sion ou l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Il est aussi actuellement professeur en arts visuels à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne.

Il participe, dans le cadre d'un groupe d'artistes poursuivant un travail commun en parallèle de leurs recherches personnelles, à l'exécution de réalisations artistiques dès 1977 pour l'école polytechnique fédérale, chaire de construction métallique, à Ecublens, un immeuble de commerce et d'habitation, à Lausanne (trompe-l'œil), un studio de radio dans la tour «24 Heures», à Lausanne, plusieurs immeubles d'habitation à la Borde, à Lausanne, le gymnase du Bugnon, à Lausanne, l'Union de Banques Suisses, à Nyon, le CESSNOV, à Yverdon, la gare de Genève-Aéroport, le magasin Uniprix à Lausanne, un immeuble au Petit-Chêne à Lausanne.

*[www.esf.ch/duboux/](http://www.esf.ch/duboux/)*

---

MATÉRIAUX

Verres miroités.

